



JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

20.10.2020

CONNECTER LE MONDE
AVEC DES DONNÉES DANS
LESQUELLES NOUS POUVONS
AVOIR CONFIANCE



المندوبية السامية للتخطيط
+00212051 +05.44.661 | 04410
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MAROC

ÉTAT D'AVANCEMENT ET PRINCIPAUX DÉFIS

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté la résolution 70/1 « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 ». C'est un programme mondial composé de 17 objectifs, 169 cibles et 231 indicateurs.

La résolution onusienne susmentionnée appelle les Etats à assurer un suivi régulier et participatif des progrès vers l'atteinte de ces objectifs, aussi bien à l'échelle nationale qu'aux échelons territoriaux.

Le suivi au niveau international est assuré par le Forum Politique de Haut Niveau pour le Développement Durable qui se tient chaque année sous les auspices du conseil économique et social des Nations Unies et chaque quatre ans sous les auspices de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Tous les pays membres sont invités à présenter lors de ce forum leurs états d'avancement dans la mise en œuvre des ODD.

Le Royaume du Maroc a souscrit à cet agenda mondial et s'est engagé à le mettre en œuvre. Afin d'examiner les acquis et les défis en matière de réalisations des ODD, le Haut Commissariat au Plan et le Ministère des affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger ont organisé, avec l'appui du système des Nations-Unies au Maroc, deux consultations nationales sur la mise en œuvre des ODD, en 2016 et 2019.

La deuxième consultation nationale a donné lieu, entre autres, à un premier projet de rapport sur les réalisations des ODD qui a

été, ensuite, enrichi et finalisé dans le cadre de la Commission Nationale pour le Développement Durable, mise en place en juillet 2019 sous la présidence du Chef de Gouvernement et dont le HCP est le membre mandaté pour l'élaboration du Rapport National sur la mise en œuvre des ODD.

Ainsi, le HCP a élaboré, en collaboration avec l'ensemble des départements ministériels, le Rapport National 2020 sur la mise en œuvre des ODD, qui présente les principales réalisations, les principaux défis persistants et les différentes stratégies sectorielles engagées. Il a été enrichi par des scénarii d'évolution à l'horizon 2030 de certains indicateurs des ODD, établis par le HCP sur la base d'un modèle d'équilibre général calculable, des résultats d'évaluation des effets de la pandémie de la Covid-19 sur la vie économique et sociale nationale et par les résultats d'une consultation avec la société civile, organisée, en ligne, par le HCP.

Cette note synthétique, élaborée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la statistique, résume les principaux progrès et les grands défis persistants dans le domaine de mise en œuvre des ODD, les évolutions de certains indicateurs des ODD à l'horizon 2030, les principaux résultats de la consultation avec la société civile et quelques pistes à explorer pour donner une nouvelle impulsion à la dynamique de mise en œuvre des ODD au Maroc.





TRAITS SAILLANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD AU MAROC

Au bilan des réalisations des ODD, l'examen de l'état d'avancement permet de distinguer trois faits saillants :

(i) Des cibles sont déjà atteintes, 10 ans avant leurs échéances, à savoir, l'éradication de la faim, la réduction de la mortalité maternelle à 72,6 décès pour 100 mille naissances vivantes (moins de 70 pour l'agenda 2030) et celle infanto-juvénile et néonatale à 22,16 et 13,56 pour 1000 naissances vivantes, respectivement (contre moins de 25 et de 12 dans l'agenda 2030), la généralisation de scolarisation primaire, la réalisation de la parité filles-garçons dans tous les cycles d'enseignement et la généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité ;

(ii) Des cibles seront atteintes à l'horizon 2030. C'est notamment le cas de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la nutrition des enfants de moins de 5 ans et la généralisation de la scolarisation dans tous les cycles scolaires. La pauvreté a été réduite, en 2018, à 2,9%. La nutrition des enfants de moins de 5 ans a été améliorée puisqu'en 2018, l'émaciation a été réduite à 2,6%. Les conditions d'habitation ont été, également, améliorées puisque la proportion de l'habitat insalubre urbain a baissé de 8,4% en 2004 à 3,6% en 2018. De plus, des efforts importants ont été consentis dans le domaine du désenclavement rural, grâce aux programmes de construction d'un réseau de routes rurales, portant le taux de désenclavement en 2017 à 79,3% contre 54% en 2005. De même, le taux de couverture médicale a atteint 68,8% en 2019. Concernant les énergies renouvelables, le Maroc s'est inscrit dans une dynamique de réalisation de grands plans électriques de sources solaires et éoliennes, ce qui lui a permis de disposer d'une capacité électrique de sources renouvelables représentant 34% de la capacité nationale du mix électrique et une production électrique d'origine renouvelable de 20% de la production totale d'électricité.

(iii) Des cibles qui présentent des défis, notamment la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, la

généralisation de la protection sociale, la promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les effets du changement climatique.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES ODD À L'HORIZON 2030

Dans le cadre de ses travaux de simulation d'impacts des politiques publiques et d'éclairage de la prise de décision, notamment, en matière de mise en œuvre des objectifs de développement durable, le Haut Commissariat au Plan a établi des scénarii d'évolution des ODD à l'horizon 2030 sur la base d'un modèle d'équilibre général calculable (Sustainable Development Goal Simulations, SDGSIM), qu'il a développé en collaboration avec le PNUD. Ainsi, trois scénarii d'évolution de l'économie nationale ont été analysés ainsi que leurs répercussions sur la concrétisation des Objectifs de Développement Durable.

Le scénario tendanciel : les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) enregistreraient une amélioration à l'horizon 2030, notamment ceux relatifs à la scolarisation, à la santé maternelle et infantile et l'accès des populations aux services sociaux de base.

Le scénario probable : les indicateurs ODD connaîtraient des améliorations par rapport au scénario tendanciel, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé maternelle et infantile.

Le scénario souhaitable : l'évolution des indicateurs des objectifs de développement durable serait notable par rapport au scénario tendanciel, en particulier dans de l'éducation où la part des adolescents non scolarisés enregistrerait une baisse de 30% et dans le domaine de la santé maternelle où le taux de mortalité maternelle serait réduit à 47 décès pour 100 000 naissances vivantes.

IMPACT DE LA COVID 19 SUR LA DYNAMIQUE DE MISE EN ŒUVRE DES ODD

Etant donné le caractère intégré des ODD, toute la dynamique d'avancement dans leur mise en œuvre a été impactée par l'avènement de la crise sanitaire engendrée par la pandémie COVID-19 qui a paralysé, par la suite, la vie économique et sociale dans son ensemble.

Les résultats d'un certain nombre d'études et d'enquêtes réalisées par le Haut Commissariat au Plan, ont, en effet, révélé que la pandémie a causé, entre autres, une contraction de l'économie nationale de l'ordre de 14,9 % au deuxième trimestre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, les premières estimations révèlent que l'économie marocaine devrait connaître une contraction, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie, de 5,8%.

De même, 34% des ménages ont été dépourvus de sources de revenus suite à l'arrêt de leur activité, ce qui se traduirait par l'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités. Les nouvelles estimations de la Banque mondiale, basées sur le revenu par habitant, indiquent qu'en 2020, l'incidence de la pauvreté pourrait atteindre 6.6% et la proportion de personnes « vulnérables à la pauvreté » et/ou « pauvres » serait d'environ 19.87%.

La scolarisation des enfants et l'accès aux soins de santé ont été aussi négativement impactés. Pour 18% des ménages au niveau national 29% en milieu rural, les enfants scolarisés ne suivent pas les cours à distance et le confinement sanitaire a entravé l'accès aux soins de santé particulièrement pour les personnes souffrant de maladies chroniques.

L'impact de la pandémie sur l'emploi a été également manifeste, notamment pour les travailleurs du secteur informel qui représentent une grande majorité des actifs occupés au Maroc.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

121 associations ont participé à la consultation, couvrant l'ensemble du territoire national, couvrant la quasi-totalité des domaines des ODD, avec une préférence pour le développement humain, la jeunesse, la culture et l'environnement. Les groupes de populations prioritairement ciblés par leurs actions sont les jeunes, les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap. Leurs contributions à la réalisation des ODD prennent plusieurs formes dont, notamment, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement des capacités, la réalisation directe des projets.

Trois leviers principaux sont avancés par les associations comme accélérateurs de la mise en œuvre des ODD par le

Maroc à l'horizon 2030, en l'occurrence, la bonne gouvernance, notamment l'implication de la société civile et le renforcement de ses capacités humaines, financières et logistiques ; la promotion du capital humain et la planification et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD.

QUELQUES PISTES D'ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE DE MISE EN ŒUVRE DES ODD

Le rétablissement de la dynamique de mise en œuvre des ODD, passe par la focalisation des efforts sur un certain nombre de domaines clés, à savoir :

- Le secteur de la santé pour faire face à la pandémie de COVID-19, avec un appui particulier à la santé maternelle et infantile et aux maladies chroniques ;
- Le secteur de l'éducation est également déterminant pour pérenniser les acquis, tout en développant la qualité des services et en réduisant les inégalités d'accès ;
- La réduction des inégalités et la promotion d'un développement inclusif ne laissant personne de côté, en faveur des catégories sociales et des zones territoriales pauvres et vulnérables: politiques publiques axées sur les attentes des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- Le renforcement du système de la protection sociale, notamment en faveur des catégories de populations pauvres et vulnérables ;
- La promotion de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes ainsi que les actifs occupés vulnérables, en l'occurrence ceux du secteur informel ;
- La promotion d'une croissance économique partagée moins inégalitaire ;
- La promotion de la recherche scientifique et l'innovation technologique ;
- Le renforcement de la cohérence des politiques publiques au niveau national et territorial afin de répondre avec plus d'efficacité et de façon intégrée aux chocs engendrés par la crise sanitaire ;
- Le renforcement de partenariats multiples avec l'ensemble des parties prenantes ;
- La nécessité d'accorder plus d'intérêt au système statistique national, notamment dans les moments de crise afin de produire les données nécessaires à la prise de décision sans laisser personnes de côté.